

---



---

## UN OUTIL BIBLIOGRAPHIQUE MÉCONNU : LE « CATALOGUE DES EAUX MINÉRALES DU ROYAUME DE FRANCE... » DE CARRERE (1785)

---



---

**Anne Boyer**

*Chargée des collections de médecine  
Bibliothèque nationale de France*

Dès le début du XVII<sup>ème</sup> siècle, les publications sur les eaux minérales sont très nombreuses, comme peuvent en témoigner les collections de la Bibliothèque nationale de France<sup>1</sup> ou celles de la bibliothèque de l'Académie nationale de médecine. Parmi ces ouvrages, on dénote un traité intitulé « Catalogue des eaux minérales du royaume de France... » sous le nom de Joseph-Barthélémy-François Carrère. Cette bibliographie fondamentale parue en 1785 recense tous les ouvrages publiés avant cette date. Grâce au dépouillement des archives de la Société Royale de Médecine conservées à la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, nous avons pu trouver une correspondance importante qui nous a permis de comprendre les conditions de production mais aussi les rivalités et les enjeux suscités par la publication de ce livre.

Cet ouvrage de 584 pages est divisé en quatre parties. Dans la première, il analyse 242 ouvrages ; dans la seconde l'auteur divise le royaume en provinces : il décrit pour chaque province les sources minérales que l'on peut y trouver et cite 898 ouvrages parus sur ces sources. Dans sa troisième partie, l'auteur dénombre les sources sur lesquelles il n'y a pas d'ouvrage dans 357 communes ; enfin sa quatrième partie comprend un tableau des températures des eaux minérales. Cet ouvrage comprend également six tables.

Joseph-Barthélémy-François Carrère est issu d'une famille de médecins renommés. Il naît le 27 août 1740 à Perpignan. En 1759, il parvient au grade de docteur en médecine de Montpellier, puis est nommé professeur d'anatomie et de chirurgie à Perpignan le 20 décembre 1762<sup>2</sup>. Il devient directeur du cabinet d'histoire naturelle le 8 octobre 1770. En 1772, Louis XV lui accorde « l'inféodation des eaux minérales de Las Escaladas en Cerdagne française<sup>3</sup> « l'ancien édifice de ces eaux du terrain sur lequel il était construit, ensemble un petit terrain le joignant, le tout appartenant à sa Majesté » et pour une redevance annuelle et perpétuelle de dix-huit livres. Le 18 avril 1773 Louis XV le nomme « Inspecteur Général des Eaux Minérales de la Province du Roussillon et du Comté de Foix ». Cette nomination entraîne des jalousies de la part de la Faculté. En effet, au même moment s'ouvre la succession à la chaire de médecine de Pierre Barrère. Le 30 juillet 1773 un arrêt du Conseil d'Etat est prononcé interdisant « au Sieur Carrère, les

<sup>1</sup> Voir l'article de N. Adjal et A. Boyer, « Images d'eaux : illustrations d'histoire du thermalisme dans les collections de la Bibliothèque nationale de France », P. Revue de la Bibliothèque nationale de France, n° 14, octobre 203, p. 64-70.

<sup>2</sup> En 1767, il épouse Marianne Ramiet Reynes, veuve sans enfant de Guillaume Millous. Elle décède le 25 avril 1769.

<sup>3</sup> Aujourd'hui l'Andorre

fonctions de professeur en médecine en l'Université de Perpignan pendant un an... » Il s'installe alors à Paris où il commence une carrière de « littérateur courtisan »<sup>4</sup>. Son père Thomas meurt en 1774. Thomas Carrère avait été recteur et professeur à l'Académie royale de médecine à Perpignan. Pendant l'été 1753 il avait souvent accompagné ses amis Gabriel-François Venel et Pierre Bayen dans la province du Roussillon. Ceux-ci avaient été chargés par le gouvernement d'une grande enquête sur toutes les eaux minérales du Royaume. Mais leur mission s'arrêta en 1756 en raison de la guerre de Sept Ans. Selon J. Lafont<sup>5</sup> les notes qu'ils avaient prises ont été regroupées dans un ouvrage disparu « *De aquarum galliæ mineralium analysis* ». En 1776, c'est au tour de G.-F. Venel de décéder. Dès 1778, le ministre confie la suite du travail de Venel, à Le Roy<sup>6</sup> mais ce dernier trouve la charge trop lourde et il refuse :

« Cet ouvrage devoit être divisé en trois parties. La première devoit être une espèce de traité complet sur l'analyse des Eaux (...), la seconde devoit contenir les descriptions et analyses particulières des principales Eaux minérales du Royaume, avec les différentes manières de les employer, et leurs propriétés pour la guérison des Maladies. La Troisième devoit traiter, en général, des Bains Chaudes, des Bains-froids (...). Le manuscrit de M. Venel ne contient que les matériaux de la seconde partie. On y trouve les descriptions, analyses et propriétés de vingt-cinq Eaux minérales qu'il a lui même rédigées et mises au net. On y trouve les matériaux épars de la description et de l'analyse de soixante et une Eaux minérales que j'ai rédigées. (...). Les cahiers de M. Venel n'offrent d'ailleurs que des vues, des projets de chapitres, mais rien de mis au net, rien de digéré sur la première et la 3<sup>e</sup> partie, qui sont à faire, à peu près en entier. Tel est, Monseigneur, l'Etat de cet ouvrage. Je m'étois flatté, il y a deux ans, de pouvoir le compléter dans un petit nombre d'années. Les recherches que j'ai faites sur cet objet m'ont fait connaître toute l'étendue de cette entreprise et m'obligent d'y renoncer (...) »<sup>7</sup>.

L'enquête est confiée en 1780 à Thouvenel<sup>8</sup> qui rédige un mémoire sur la continuation du livre, met en avant ses frais et compte sur l'aide de Bayen. Il établit un état de ce qui lui a été transmis comme papiers. Le ministre trouve-t-il les prétentions de Thouvenel trop lourdes ? En tout cas dans l'avant-propos de son ouvrage Carrère met en avant le fait qu'il a été chargé de l'ouvrage dès mai 1780. Il faut préciser qu'il a été nommé associé ordinaire de la Société Royale de Médecine en mai 1779<sup>9</sup> et que Vicq d'Azyr<sup>10</sup> lui accorde rapidement sa confiance. D'ailleurs c'est à cette date que répondent certains

<sup>4</sup> Le 26 juin 1775 il est nommé Censeur Royal, le 3 mars 1776 promu au 1er grade de la Faculté de médecine, en avril 1776, il devient médecin du garde meuble de la Couronne, puis Conseil médical ordinaire de Louis XVI

<sup>5</sup> Lafont Jean, Les « Carrère » : une famille de médecins roussillonnais au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mémoire d'histoire, Perpignan, Université de Perpignan, 1994, p. 75

<sup>6</sup> Leroy, Alphonse-Louis-Vincent (1742-1816), docteur-régent et professeur de la Faculté de Paris.

<sup>7</sup> S.R.M (Bibliothèque de l'Académie de Médecine), 95, d<sup>o</sup>1, n<sup>o</sup> 13 (a)

<sup>8</sup> Thouvenel, Pierre (1747-1815), médecin, associé de la S.R.M. puis inspecteur des eaux minérales.

<sup>9</sup> Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la Faculté de Médecine exerce tout son pouvoir, excepté dans le domaine de la chirurgie et de la thérapeutique laissée aux soins des charlatans. Le 25 avril 1772, Louis XV constitue une commission royale de vingt membres « pour l'examen des remèdes particuliers et la distribution des eaux minérales ». Puis ce fut la Société Royale de Médecine qui fut créée en août 1778 et cela malgré les protestations de la Faculté. La SRM était formée d'un surintendant, d'intendants, de régisseurs des bureaux de distribution eux-mêmes surveillés par les commissaires délégués, d'associés ordinaires et d'associés régnicoles. Son rôle était surtout de s'occuper des épidémies mais aussi de contrôler les eaux minérales qu'elles soit administrées en bouteilles ou sous forme de cure.

<sup>10</sup> Vicq d'Azyr (Félix) (1748-1794), docteur en médecine, membre de l'Académie française, de l'Académie des sciences, secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine. De 1781 à 1783, Lassonne en est le président et le trésorier Jussieu.

intendants des eaux minérales concernant les ouvrages parus sur les eaux minérales dont ils ont le soin. Ainsi Raussin, ancien doyen de la Faculté de médecine, écrit-il de Reims le 28 septembre 1780 :

« Nous avons à Chenay, village à deux lieux de Reims, une fontaine d'eau minérale, anciennement connue sur les eaux de laquelle M. de La Framboisière a laissé dans le corps de ses ouvrages un petit traité particulier. M. Nicolas de Marilly a tiré cet ouvrage là augmenté et en a fait un petit volume, intitulé : traité des Eaux minérales de Chenay, près de Reims, tiré des œuvres de M. de la Framboisière & par M. Nicolas de Marilly à Reims chez la veuve de Jean Multeau, 1697, in 12° de 140 pages sans la préface et la table ». <sup>11</sup>

A Greoux les Bains, le propriétaire des eaux, Gravier de Plambuisson répond :

« Malgré tous mes soins et mes recherches, je n'ai pu découvrir aucun exemplaire de ceux écrits par messieurs fontaine et Bernard, je continuerai mes recherches et si elles ne sont pas infructueuses, je vous en ferai part, en attendant je vous envoie cy joint Le traité de Mr Decombes et celui de Mr Esparron ; pour le premier cest le seul exemplaire que j'aye et je ne puis en trouver un autre <sup>12</sup>.

Le 27 octobre 1780, Housset, de la Société Royale de médecine, écrit :

«... Le second étranger au pays s'est intitulé Essai de prendre les eaux de Plombières on y fait mention de la boisson , du bain, de la douche, de la saignée et des ventouses, du bain et de l'étuve, du régime, des baignoires ou cuvettes, in 8° <sup>13</sup>.

Carrère met Vicq d'Azyr en relation avec L.H. Raymond de Saint-Sauveur. Saint-Sauveur avait été promu par Louis XVI intendant de la province du Roussillon en 1778 <sup>14</sup>. A sa nomination, « il n'y avait pas de subsistance pour un mois et il y en avoit sept à huit à passer jusqu'à la récolte » <sup>15</sup>. Très actif, Saint-Sauveur entreprit de s'attaquer aux ravages de la petite vérole, multiplia les sages-femmes dans les campagnes, restaura les routes et s'occupa intensément de la ville de Perpignan. Mais, pour faire face à la concurrence des stations thermales des Pyrénées <sup>16</sup> Raymond de Saint-Sauveur lance une campagne de rénovation des stations du Roussillon. Il fait attribuer des subventions, prend des mesures pour faciliter

<sup>11</sup> Dans son ouvrage Carrère écrit : « Ce n'est qu'un extrait de l'ouvrage précédent. L'auteur présente les eaux de Chenay, comme contenant du fer, du bitume, du soufre, du vitriol & du nitre, & comme astringentes, aperitives & détensives. Il les conseille dans le flux du sang, les obstructions du foye & de la rate (...). Il y joint quelques observations pratiques, qui sont la seule partie de l'Ouvrage qui puisse être intéressante mais elles paroissent trop exagérées pour mériter une confiance entière »

<sup>12</sup> de Combe Jean, Hydrologie, ou Discours des Eaux, contenant.... , & particulièrement celle de Gréoux. Aix, David, 1645. « ...Après avoir examiné, dans le premier Chapitre, l'origine des Eaux de Greoux, l'Auteur recherche, dans le huitième, les principes qu'elles contiennent ; dirigé uniquement par les qualités sensibles & les effets de ces Eaux, & sans aucune analyse, il y admet du bitume, du nitre, du vitriol & du soufre, qu'il croit être le principe dominant.... »

Esparron, M. ; Traité des Eaux minérales de Greoux, Aix, Veuve David & Esprit David, 1753, in 8°, 41 pages.

<sup>13</sup> Le Maire, Essai sur la manière de prendre les Eaux de Plombières. Remiremont, Laurent, 1748, in 8°. « ...On y trouve rien de relatif, ni aux principes, ni aux propriétés de ces Eaux »

<sup>14</sup> Il devait sa nomination à Thierry, premier valet de chambre du Roi. Ardascheff, Paul, Les intendants de province sous Louis XVI, P. F. Alcan, 1909, p. 63. Les intendants de provinces « reçoivent les ordres du pouvoir suprême » qu'ils sont chargés d'exécuter. C'est avec le contrôleur général qu'ils correspondent au sujet des affaires de leur administration. Ibid. p. IX. Saint-Sauveur reste en fonction jusqu'en 1789, date à laquelle il s'enfuit et laisse un mémoire intitulé Compte de l'administration de Raymond de Saint-Sauveur. P., d'Houry 1790, où il se justifie.

<sup>15</sup> Ardascheff, p. 241

<sup>16</sup> Barèges, Cauterets, Eaux-Bonnes ou Luchon

l'accès aux stations, fait réparer les bains d'Arles, de la Preste, de Moltig. Il aménage des bassins... et surtout désigne « des médecins ou chirurgiens, intendant des eaux pour y conseiller et soigner les malades »<sup>17</sup>. Puis, en 1782, par l'intermédiaire de Carrère et de Vicq d'Azyr, il fait connaître par la presse les stations roussillonnaises au public français.

Grâce aux réponses données en 1780, Carrère a dû ainsi compléter quelques données qui lui manquaient pour le catalogue des publications. L'ouvrage achevé par ses soins aurait dû paraître en 1782. Dans sa préface, il signale qu'il l'a présenté dès le mois d'août 1781 à la Société Royale de médecine et que celle-ci l'a approuvé le 25 janvier 1782. Puis il est survenu des circonstances particulières qui en ont suspendu l'impression. Enfin, Carrère sous le couvert de la Société Royale de Médecine invite le 25 février 1783 les médecins, chimistes et physiciens des provinces

« La Société Royale de Médecine m'a chargé d'un travail sur les Eaux minérales du Royaume, qui est actuellement sous presse ; cette Compagnie désire que j'y joigne un Tableaux des différens degrés de température de toutes les Eaux thermales (...) la Société Royale espère en conséquence que vous voudrez bien m'aider dans ce travail, en me faisant connoître les différens degrés de température, au thermomètre de Réaumur, des Sources dont vous trouverez l'état ci-après ; je desirerois connoître leur température, soit à leur source, soit à leur entrée dans le bassin des bains, soit au moment où le bassin est rempli, soit enfin à celui où l'on est dans l'usage de se baigner, & en même tems le degré de la température de l'atmosphère, au moment où vous prendrez celui des Sources.

Vous trouverez encore ci-après un état des Sources, soit chaudes, soit froides, que je connois dans votre arrondissement ; s'il y en a qui manquent dans cet état, je vous prie de m'indiquer leur nom, leur situation, leur distance du Village le plus voisin, le canton où on les trouve, si elles sont froides ou chaudes, & dans ce dernier cas, le degré de leur température.

Enfin, j'ignore la situation de quelques unes des sources dont je connois le nom ; j'en joins ici l'état : je vous prie encore de vouloir bien me donner, sur ces Sources, les notions que je viens d'indiquer pour les précédentes... »

Dans sa préface au « Tableau de la température des eaux minérales de la France » Carrère avertit :

« Nous suivrons, dans ce Tableau, l'ordre alphabétique des noms des lieux où les sources sont situées ; nous le diviserons en cinq colonnes ; la première indiquera les noms des lieux ; la seconde, ceux des sources & des bains ; la troisième, les différens degrés de température des sources & bains, observés en différens tems par les Médecins, Chimistes & Physiciens, au thermomètre gradué suivant la méthode de Réaumur ; la quatrième, le degré de température de l'atmosphère, déterminé au même thermomètre, au moment où on aura pris celui des sources » .

Les réponses arrivent plus ou moins vite selon les provinces. Sur les quarante-quatre réponses que nous avons pu consultées sur les températures, six d'entre elles sont néga-

---

<sup>17</sup> Mémoire de J. Lafont, p. 104. Seront nommés dans la fonction d'intendant des eaux minérales des docteurs de la Faculté de médecine de Perpignan dont la plupart sont de vieilles connaissances de la famille Carrère : J.-F. Anglada à Moltig, B. Carcassonne à Saint-Martin de Fenouillar (le Boulou), M. Campagno aux bains d'Arles (Amélie les Bains) ; à la Preste, c'est le chirurgien major de Prats de Mollo, Xatard, qui est désigné. Ardascheff, p. 104.

tives. Huit concernent les provinces de Gascogne ou du Béarn, six celles du Roussillon, cinq proviennent de la Provence ou du Dauphiné et quatre du Languedoc. L'action de Louis-Hyacinthe Raymond de Saint-Sauveur a vraiment été bénéfique. Les autres réponses concernent le reste de la France. Ceux qui répondent à ce questionnaire sont souvent des docteurs en médecine (et non pas systématiquement les intendants) parfois les mêmes que ceux interrogés sur les publications, ainsi Barrère médecin de l'hôpital militaire de Saint-Louis a répondu en 1780 et il est de nouveau sollicité en 1783 ; certains allèguent qu'il n'y a pas de sources dans leur arrondissement, d'autres comme Marcorelle de Narbonne écrit qu'il est aveugle et qu'il ne peut rien dire. Le 20 mars 1783, Taussin répond de Saint-Jean-de-Luz à propos des sources de Cambo :

« Que puis-je répondre aux vues de la Société Royale de Médecine et aux vôtres, si je me trouve dans l'impossibilité d'avoir de bon thermomètre....Point de baromètre, point d'aéromètre, en un mot, point d'instrument de physique... »

Il allègue que M. Vicq d'Azyr lui en a fait envoyer par mer, que les instruments sont arrivés tout fracassés et qu'il a payé tout de même quatre-vingt-seize livres. Cependant les températures prises aux sources de Cambo figurent néanmoins dans le tableau : 17° pour « La Fontaine souffrée qui est couverte » alors que la température de l'atmosphère se situe à 14°. A la fin de sa lettre, il dit qu'il désire coopérer et qu'avec un « thermomètre hasardé » il donnera les renseignements. Il parle aussi de la fontaine de Vignemont, près de Saint-Jean-de Luz qui « dépose un sédiment rougeâtre, tirant à la rouille du fer. Cette eau guérit les Personnes attaquées des humeurs dartreuses ».

Carcassonne<sup>18</sup> répond de Perpignan le 31 mai 1783 :

« Peziols petit village situé à 3 lieues au nord de perpignan à la frontière du Languedoc à deus cent toises ou environ, au nord est du dit village, se trouve une source d'eau minérale chaude, sortant du sable, qui fournit six pouces d'eau en quarré ; elle est à trois toises d'un torrent, ou elle se degorge et des eaux duquel elle est couverte lorsqu'il y a une crue d'eau. Cette eau est légèrement martiale, sa température au thermomètre de reaurum est au 18 degré le thermomètre se trouvant à l'atmosphère, le 24 may courant, au 14 degré. Cette eau est aperitive et legerement purgative, elle pousse par le haut et par le bas.... ».

Jedry renvoie d'Ernée le formulaire intégral à Carrère. Il n'a pas rempli la partie « Sources dont on désire connaître la température », mais plus loin parle longuement des « Sources qu'on connoît dans l'arrondissement ». Si les renseignements sur les températures sont brefs, Jedry vante les vertus thérapeutiques des bains de Bagnoles :

« Nous avons envoyé plusieurs malades aux bains de Bagnoles pour des suites d'apoplexie, des paralysies, des menaces d'enkiloses : ils y ont éprouvé de grands soulagements elles sont efficaces pour les maladies de la peau : dartres et galles inveterées après les préparations convenables ; elles sont utiles dans les rhumatismes, sciaticques, tremblements des membres... ».

Le 20 juillet, Richard de La Prade écrit de Montbrison :

« J'étais malade lorsque je recus la lettre que me fîtes l'honneur de m'écrire, je n'aurais pas tant tardé sans cela à répondre aux demandes que vous me faites... »

<sup>18</sup> Médecin-intendant des eaux de Nyer, Saint-Natin et Vinca, également « associé régnicole » de la Société Royale de Médecine

### Sails-le-Château-Morand

Trois sources thermales, cinq degrés et demis audessus de la température de l'atmosphère expérience faite au mois de juin le tems un peu froid à la suite d'une pluie 12 degrés à l'air libre 17° plongé un quart d'heure dans les sources : division de réaumur. La 4<sup>ème</sup> froide 12 degrés à la température de l'atmosphère 10 degrés plongé un quart dans la source... »

Seulement la publication est toujours en attente. En effet, le 27 mai 1784, le Baron de Breteuil confie une mission d'inspection des eaux minérales du Comminges et du Bigorre<sup>19</sup>. Carrère commence par la visite des sources et des établissements de Bagnère de Luchon et constate la vétusté de certains bâtiments et de graves défauts de paiement. Le 18 juin 1784 et les jours suivants, il dresse un procès-verbal minutieux de sa visite. Puis Carrère se plaint au baron de Breteuil des insultes et des faux rapports que l'intendant d'Auch, La Chapelle<sup>20</sup>, lui adresse. Malheureusement, le Baron de Breteuil pense que Carrère a empiété sur ses fonctions et le destitue. Lassonne et Vicq d'Azyr écrivent à Carrère pour le mettre en garde. Ce dernier se défend en envoyant les pièces justificatives. Il s'ensuit une correspondance très animée qui se terminera le 27 septembre par le rétablissement de Carrère dans ses fonctions<sup>21</sup>.

En juillet 1785 le « Journal des Sçavans » par l'intermédiaire de l'Abbé Tessier donne une analyse de l'ouvrage de 3 pages et demi sur 2 colonnes.

« Le titre de Catalogue, que l'auteur a cru devoir donner à cet ouvrage, ne doit pas faire croire qu'on n'y trouve qu'une liste simple de tout ce qui a été publié sur les Eaux minérales ; M. Carrère a fait un travail plus étendu, puisqu'il a apprécié la valeur de chacun des traités. (...) La Société Royale de Médecine, chargée par le Roi de veiller sur tout ce qui concerne les Eaux minérales ; emploi dont elle s'acquitte avec zèle & exactitude, avoit senti l'utilité du travail de M. Carrere. Elle en a favorisé la publication, & l'a accueilli, comme propre à donner des connoissances dont on avoit besoin (...) ». Près d'un siècle et demi plus tard, en 1924, le Dr. Raymond Molinéry dans un article<sup>22</sup> appelle à la continuation de l'ouvrage :

« Ce catalogue nouveau serait un point de démarcation entre les mémoires anciens et avec ceux qui, dès maintenant, font l'objet de nos études personnelles. Je verrais très bien M. Lucien Hahn, le si érudit et si dévoué bibliothécaire de la Faculté de Médecine de Paris, prendre la direction de ce catalogue. M. Hahn centraliserait tous les documents et les classerait avec la méthode qui lui est propre... ».

Cette suite n'a jamais vu le jour...



---

<sup>20</sup> Fournier de la Chapelle, intendant d'Auch de 1783 à 1787.

<sup>21</sup> S.R.M., 93, d37 (liasse)

<sup>22</sup> Allocution faite à la séance du 17 mars 1924, publiée sous le titre « La Société Royale de Médecine en 1780. Quatre lettres inédites de Vicq d'Azyr et le « Catalogue raisonné sur les eaux minérales de J.-B.F. Carrère ». *Revue de la Presse thermale et climatique*, 1923-1924, t. 65, n° 9, p. 288-294.